

CVML



LA BISCOTTE CUP

20 ET 21 AVRIL 2013

GRADE 5A

AVIS DE COURSE



LE PLAN D'EAU DE MOISSON-LAVACOURT
ACCUEILLE LES SPORTBOATS



Plan d'eau de Moisson Lavacourt

Organisée par le Cercle de Voile de Moisson-Lavacourt

Dans les locaux de la Base de Loisirs des Boucles de Seine

Point GPS : 49°03'28''N et 1°41'26''E



**Grade 5A La Biscotte Cup****20 et 21 avril 2013****Plan d'eau de Moisson Lavacourt****Organisée par le Cercle de Voile de Moisson-Lavacourt
dans les locaux de la Base de Loisirs des Boucles de Seine****1. REGLES**

La régata sera régie pour l'ensemble des concurrents par :

- 1.1. les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2013-2016
- 1.2. le présent avis de course
- 1.3. les instructions de course et les annexes
- 1.4. les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables
- 1.5. les règles de classe
- 1.6. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en « Prescriptions » si nécessaire
- 1.7. en cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. La régata est ouverte à tous les Sportboats en conformité avec leurs règles de classe dont la liste suit :

- Open 500
- Open 570
- Speed Feet 18 std
- Speed Feet 18 GV à corne
- Class 2M
- Laser SB20
- RJ Elite (RSK6)
- Viper 640
- Sprinto

- Seascope 18
- J70
- Mach 6.50
- Longze
- B.One

Poids maximal autorisé pour la grue : 2 tonnes

3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résident en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagné d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
- l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité (HN ou Osiris)

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une autorité nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Les droits requis sont de **20 euros** par équipage.

4.1. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis à Kim Goutenègre, CVML, 135 boulevard Diderot, 75012 Paris, **au plus tard le 14 avril 2013** (chèque à l'ordre du CVML).

Les inscriptions enregistrées au-delà du 14 avril 2003 seront majorées **de 10 euros** (cachet de la poste faisant foi).

4.2. Le CVML propose pour ceux qui le souhaitent un forfait repas au prix de **40 euros par personne** : ce prix comprend le repas du samedi midi au self de la Base de Loisirs, le dîner des équipages du samedi soir à La Rotonde de la Base de Loisirs et un panier pique-nique à emporter le dimanche midi. Merci d'adresser votre chèque à Kim Goutenègre, CVML, 135 boulevard Diderot, 75012 Paris, **au plus tard le 14 avril 2013** (chèque à l'ordre du Trésor Public).

Préinscription et réservation des repas souhaitées par mél à biscotte.cup@gmail.com

5. PROGRAMME

5.1. Grutage des bateaux : samedi 20 avril de 9h00 à 12h (horaires impératifs)

5.2. Confirmation des inscriptions : samedi 20 avril de 9h00 à 12h à la Rotonde de la Base de Loisirs

5.3. L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est le samedi 20 avril à 14 heures et le dimanche 21 avril à 10h30.

5.4. Le dernier jour de la régata, aucun signal ne sera donné après 15 heures.

6. JAUGE : sans objet

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le **samedi 20 avril à partir de 9 heures** ou seront affichées selon la prescription fédérale.

8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront de type construit, triangle ou banane, ils seront précisés par les instructions de course.

9. CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de **2**.

Courses retirées

- a. Quand **moins de 4 courses** ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses.
- b. Quand **4 à 6 courses** ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
- c. Quand **7 courses ou plus** ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.
Un maximum de **6 courses** seront courues par jour.

10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

12. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

13. COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL

Président du Comité de Course : Gérard Gresser
Comité de course stagiaire : Michel Temporel

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Contact, préinscription et réservation forfait repas :

Cercle de Voile de Moisson Lavacourt, biscotte.cup@gmail.com

Guillaume Soudée, Kim Goutenègre

Toutes informations utiles sur le site du CVML : cvml.net

Mise à l'eau

L'entrée des bateaux se fera par la seconde porte d'entrée située à 300 mètres environ après la porte d'entrée principale de la Base de Loisirs au niveau de la grue.

La mise à l'eau des bateaux se fait à la Base de Loisirs sur une rampe ou à l'aide d'une grue (pour la bonne organisation du grutage, merci de nous indiquer sur le bulletin d'inscription si vous avez besoin d'être gruté et de respecter les horaires de grutage. Possibilité de gruter le vendredi après-midi si besoin).

Stationnement

Les voitures et les remorques seront stationnées sur le parking situé autour du ponton de la grue (merci de laisser les routes d'accès dégagées et de vous garer le mieux possible de façon à ce que tout le monde puisse stationner). Deux personnes du CVML seront présentes pour le grutage.

PC Course

Les inscriptions et le PC course seront situés dans la salle de la Rotonde de la Base de Loisirs.

Restauration et hébergement

Pour ceux qui ne souhaitent pas bénéficier du forfait repas, possibilité de restauration et d'hébergement à la Base de Loisirs des Boucles de Seine (réservation indispensable)

Contact : commercialisation@base-bouclesdeseine.com

Site internet : www.base-bouclesdeseine.com

Tél. : 01 30 33 97 80 – Fax 01 30 33 97 83



BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION **La Biscotte Cup**

N° VOILE

NOM DU BATEAU

CLASSE

TYPE DE BATEAU

	BARREUR	EQUIPIER 1	EQUIPIER 2
NOM			
PRENOM			
N° LICENCE			
NOM DU CLUB			
N° CLUB			
E-MAIL			
SIGNATURE			

Date d'arrivée envisagée

Mon bateau aura besoin d'être gruté

Inscriptions

Inscription à 20 euros

(par chèque à l'ordre du CVML)

Confirmation des inscriptions le samedi 20 avril de 9h00 à 12h00.

Forfait repas week-end

Forfait(s) repas x 40 euros

Montant total

(par chèque à l'ordre du Trésor Public)

à retourner pour le 14 avril 2013 au plus tard accompagné de votre règlement

à Kim Goutenègre - 135 boulevard Diderot – 75012 Paris

Tél : 01 43 46 12 40

biscotte.cup@gmail.com